



Le 3 Novembre 2005

**Lettre à Messieurs les Présidents des Conseils généraux de Savoie : Ernest Nycollin et Jean-Pierre Vial**

Messieurs les Présidents,

A l'occasion d'un dossier de presse du magazine « L'Essentiel des Pays de Savoie » et d'un débat télévisé sur TV8 Mont-Blanc sur l'avancement du projet de création d'une Région Savoie, **une proposition nouvelle a été faite par Hervé Gaymard.**

Il propose :

- **La création d'une collectivité territoriale nouvelle** (novation juridique désormais prévue par la Constitution) qui s'appellerait « *Conseil des pays de Savoie* » et qui aurait toutes ou presque toutes les compétences d'une région.
- Cette création se ferait **par la voie de l'expérimentation** prévue elle aussi par la Constitution depuis 2004.
- Elle constituerait une simplification administrative **en regroupant les deux départements** dans cette entité nouvelle : « *Le Conseil des Pays de Savoie* » afin de ne pas créer un empilement supplémentaire.

Hervé Gaymard développe une **argumentation** selon laquelle on est pas obligé d'avoir en France tous nos territoires gérés selon un modèle unique et uniforme (voir les régions à statuts particuliers chez la plupart de nos voisins) et également selon laquelle il faut faire évoluer nos institutions françaises pour éviter la sclérose et s'adapter au monde moderne (souplesse et réactivité).

Cette solution aurait de nombreux avantages pour la Savoie :

- Donner une nouvelle chance et une nouvelle dimension à nos territoires
- Donner à la Savoie une meilleure visibilité dans l'espace européen
- Apparaître pour la France comme un modèle de simplification administrative et d'efficacité.

**Association loi 1901 : « La Région Savoie, j'y crois ! »  
La Chatelle – 73800 Sainte Hélène du lac**

[www.regionsavoie.com](http://www.regionsavoie.com)

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il est opportun que les deux Conseils généraux (ou l'APS) et tous les élus de nos territoires se saisissent de cette proposition pour en débattre et se donne enfin l'occasion d'avancer sur ce sujet après tant d'occasions manquées par le passé.

Nous avons devant nous un créneau de 10 mois pendant lequel il serait possible de monter et faire aboutir un tel projet (ensuite, pendant les 6 mois qui précèdent les élections, ce ne sera plus possible).

Notre mouvement souhaite donc que vous puissiez **créer rapidement une commission** (éventuellement au sein de l'APS) pour étudier plus en profondeur cette proposition et en présenter le projet au **vote des élus**. Notre mouvement est prêt à contribuer à cette étude si vous le désirez.

Espérant que vous serez attentifs à l'opportunité de garantir les intérêts des territoires dont vous avez la charge, nous vous prions d'agréer, messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

**Noël COMMUNOD**

Président du mouvement « La Région Savoie, j'y crois ! »

*[ Copies à Hervé Gaymard et Michel Bouvard –  
envoi copie par mail à tous les élus des deux départements ]*

**Association loi 1901 : « La Région Savoie, j'y crois ! »  
La Chatelle – 73800 Sainte Hélène du lac**

[www.regionsavoie.com](http://www.regionsavoie.com)